



# ÉVOLUTION IFO

## LETTRE OUVERTE

**Monsieur Laurent RIDEL**  
Directeur de l'Administration Pénitentiaire

Ministère de la justice  
Direction de l'Administration Pénitentiaire  
13 Place Vendôme  
75042 PARIS Cedex 01

Objet : Evolution IFO officiers/CSP.

Monsieur le Directeur,

Dans la continuité des annonces relatives au projet de loi de finances 2023, nous avons noté qu'une des mesures indemnitaires concernait la revalorisation de l'indemnité de fonctions et d'objectifs du corps de commandement et du corps des chefs des services pénitentiaires à hauteur d'1,6M€.

Comme indiqué lors de la présentation du programme 107, la revalorisation de l'indemnité pour charges pénitentiaires majorée va permettre de recréer une différence significative entre l'ICP de référence et l'ICP majorée. Il nous apparaît évident que le montant de référence de l'IFO ne peut être inférieure à l'ICP majorée perçue par les personnels d'encadrement.

Nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer afin de vous faire part de nos remarques concernant l'IFO des Officiers et des CSP

Nous avons constaté qu'un certain nombre de postes tenus par des officiers n'apparaissent dans la typologie des emplois référencés dans les annexes de la circulaire indemnitaire, à savoir (liste non exhaustive) :

- Adjoint DIS
- Adjoint responsable Travail/Formation
- Adjoint responsable infrastructure
- Adjoint ENT
- Adjoint Pôle ACP

Il nous paraîtrait aussi utile de réévaluer l'IFO de référence de certaines fonctions spécialisées ou profilées compte de l'évolution récente de leurs responsabilités :

- Renseignement
- Responsables de formation des personnels
- Responsables Travail/Formation
- Certaines fonctions occupées en DI et DAP (ENT...)

Nous souhaitons que soit revu à la hausse l'ensemble des coefficients de gestion annuels.

Nous voulons aussi vous faire remarquer qu'il existe toujours, à ce jour, des DI sur lesquelles des personnels se voient attribuer une IFO inférieure au montant de référence du poste occupé et du grade.

Pour l'ensemble de ces points, nous restons mobilisés et à votre disposition pour participer aux réunions de travail sur cette thématique.

Le Secrétaire Général

Emmanuel BAUDIN

